

# POPULATION ET TRAVAIL

## Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro  
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)  
<http://www.aidelf.org> – Courriel : [aidelf-colloque2006@ined.fr](mailto:aidelf-colloque2006@ined.fr)

# L'essor du travail féminin et ses spécificités urbaines : cas de la ville de Cotonou

---

**Blandine M. DANSOU**

Économiste, spécialiste des questions urbaines, Chercheur au CEFORP, Cotonou

## 1. Introduction

L'un des plus importants changements sociaux et économiques du XX<sup>e</sup> siècle a été l'entrée des femmes sur le marché du travail rémunéré. La participation croissante des femmes au marché du travail constitue l'une des principales tendances du marché du travail de presque tous les pays industrialisés pendant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Au début des années 60, les femmes, et surtout les épouses ayant des enfants à charge, demeuraient plus susceptibles de rester à la maison et d'accomplir des tâches domestiques tandis que les hommes, et plus particulièrement les maris et les pères de famille, étaient présents sur le marché du travail rémunéré. Aujourd'hui, dans la plupart, aussi bien des pays en développement que des pays industrialisés, ce scénario est de plus en plus rare. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer la forte progression de l'emploi chez les femmes.

Dans les pays industrialisés,

- Les femmes ont moins d'enfants et sont plus libres d'exercer un travail rémunéré à l'extérieur.
- Les appareils ménagers ont bénéficié des progrès technologiques, ce qui permet d'accélérer l'exécution de certaines tâches ménagères. L'arrivée sur le marché d'appareils permettant d'économiser du temps, comme les fours micro-ondes et les lave-vaisselle, a permis à un plus grand nombre de femmes d'entrer sur le marché du travail tout en rendant moins nécessaire l'obtention d'un revenu supplémentaire pour faire l'achat de ces appareils (Comoe, 2003).
- D'autres changements démographiques, notamment la multiplication des divorces, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et la décision de se marier et d'avoir des enfants plus tard, ont également contribué à la progression de l'emploi chez les femmes.

Dans les pays en développement,

- La scolarisation croissante des femmes et le développement des services de santé et des autres mécanismes d'aide ont favorisé l'entrée des femmes sur le marché du travail.
- Les attitudes de la société ont subi de profonds changements. L'opinion, fort répandue à une certaine époque, voulant que le rôle des femmes se limite aux soins des enfants et aux tâches domestiques ne tient plus guère.
- Les changements économiques structurels ont sérieusement limité la capacité d'une seule personne de subvenir aux besoins de sa famille. Le déclin des secteurs économiques traditionnellement dominés par les hommes, comme ceux de la fabrication et des industries primaires, a obligé les femmes à entrer sur le marché du travail. Pour beaucoup de familles à deux revenus, le salaire des femmes représente un apport essentiel au revenu familial global.
- La rapide expansion du secteur des services a accru la demande de main-d'œuvre féminine, bien que l'on puisse s'interroger sur la qualité de ces emplois. Ainsi, depuis quelques décennies, beaucoup de femmes ont profité de la disponibilité croissante d'emplois relativement de haute qualité dans le secteur des services en expansion. Toutefois, une forte proportion de femmes a trouvé des emplois dans des domaines peu rémunérés du secteur des services, comme le commerce de détail et les soins personnels. Les emplois exigeant

relativement peu de compétences interviennent pour la plus forte proportion d'emplois dans le secteur des services, et leur proportion du total des emplois s'est accrue au cours des deux dernières décennies.

En outre, de nos jours, beaucoup de femmes ne peuvent compter sur un homme et doivent subvenir elles-mêmes à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

La situation des femmes sur le marché du travail au Bénin s'est également nettement améliorée au cours des trente dernières années : « l'analyse de l'évolution des caractéristiques économiques de la population féminine permet de conclure à une progression de l'effectif des déclarées actives occupées de 1979 à 2002 » (Houssou et Ahovery, 2005). Cette amélioration quantitative cache cependant de grandes particularités qui conduisent à relativiser l'évolution positive de l'insertion des femmes.

Ainsi peut-on soupçonner l'existence et la persistance d'une discrimination sur le marché du travail contre les femmes béninoises.

Cette étude se propose donc une analyse fine de l'essor du travail féminin au Bénin à partir d'une étude de cas : la ville de Cotonou, ville à statut particulier qui concentre à elle seule, 10,7<sup>1</sup>% de la population active du Bénin et 44,1%<sup>2</sup> des occupés du secteur formel privé du pays.

Ainsi, il sera question dans une première partie d'identifier les professions qui ont connu le plus grand afflux du sexe féminin, d'analyser ensuite le profil des nouvelles arrivées sur le marché du travail ces dernières années pour ensuite apprécier les déterminants les plus importants de l'insertion des femmes sur le marché du travail à Cotonou. Enfin une tentative de mise en évidence d'une éventuelle discrimination sera opérée.

## 2. Contexte

Depuis 1975, les Nations unies se sont massivement impliquées dans la « question des femmes ». En organisant, en 1975 à Mexico, la première conférence internationale explicitement consacrée au « deuxième sexe » jusqu'alors totalement ignoré par les agences de développement, elles ont ouvert un cycle qui n'a pas été refermé depuis. Les 25 dernières années ont ainsi été ponctuées par une série de conférences mondiales destinées à attirer l'attention des décideurs de la planète sur le sort réservé à la moitié dominée de l'humanité, et à forger les instruments d'une réforme progressive mais radicale des relations traditionnelles entre les sexes. Après celle de Mexico, les conférences de Copenhague en 1980, de Nairobi en 1985 et de Pékin en 1995 ont constitué autant d'occasions, pour le système des Nations unies, de tenter de mobiliser la « communauté internationale » sur un sujet devenu hautement sensible au fil des décennies. En juin 2000 enfin, une session spéciale de l'Assemblée générale, intitulée « Pékin + 5 », a été convoquée à New York pour dresser le bilan des progrès accomplis depuis Pékin et évaluer le chemin restant à parcourir pour parvenir à une égalité qui fait officiellement partie, depuis Mexico, des priorités de l'Organisation des Nations Unies.

Cette constance de la préoccupation onusienne depuis 1975 se caractérise aussi par l'évolution de l'approche de la question féminine par l'organisation internationale, à mesure que s'est affiné le regard porté sur les mécanismes de la domination sexuelle et que se sont multipliées les études sur le sujet. D'une certaine façon, la conférence de Pékin, qui a réuni en 1995 plus de trente mille femmes dans la capitale chinoise, a clos deux décennies d'implication du système des Nations Unies en faveur de « l'intégration des femmes au développement » pour ouvrir un nouveau cycle de la réflexion et de l'action internationales, davantage axé sur la

<sup>1</sup> Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3, 2002)

<sup>2</sup> Source : RGPH3-2001.

problématique du genre, c'est-à-dire sur l'ensemble des retombées économiques, sociales et culturelles de la division sexuelle de la reproduction et de la production.

Les choses ont donc bien changé en 25 ans. Alors que la question des femmes a été considérée comme assez peu digne d'intérêt au cours du premier quart de siècle d'existence des Nations unies, elle a progressivement pris une importance qui la place aujourd'hui au cœur du discours des institutions internationales. Il n'est plus une organisation qui n'ait introduit le concept de genre dans ses axes de travail et ses documents, à défaut d'en tenir compte dans ses projets. Depuis quelques années, elles ont mis en place ensemble des procédures de concertation devant en principe leur permettre d'inclure systématiquement les questions de genre dans leurs analyses et leurs actions. Un sous-groupe genre, piloté par l'Unifem, a été créé au sein du groupe de travail des Nations unies sur le développement, en même temps qu'un « Comité inter-agences sur les femmes et l'égalité des genres ». La préparation de « Pékin + 5 » a vu se multiplier les déclarations en faveur d'une accélération des politiques féminines de ces organisations.

Au niveau pays les différentes conférences internationales ont conduit à l'intégration de la dimension genre dans les différentes analyses. On a ainsi pu observer que malgré les différentes mesures, des études plus ou moins récentes continuent à faire observer l'existence de discrimination sur le marché du travail au Bénin.

### 3. Données et méthodes

#### 3.1 Les données et leurs sources

La rédaction de cet article a nécessité l'utilisation de trois principales bases de données : les données des Recensements de la population : le deuxième recensement (RGPH2) et le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) réalisé en février 2002 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). Les données de l'enquête sur l'emploi réalisées en 2001 par le même Institut vont appuyer les données des recensements.

Les recensements ont collecté les informations sur la quasi-totalité des caractéristiques de la population béninoise. Cette étude a exploité essentiellement certaines caractéristiques économiques de la population : la population active globale, les taux d'activité par sexe et par groupe d'âge, la répartition par branche, le nombre et les caractéristiques des chômeurs. Cette dernière variable a été collectée pour la première fois au recensement de 1979. C'est à partir du recensement de 1992 que des efforts particuliers ont été faits pour cerner l'activité économique des femmes. Ces efforts ont été poursuivis au dernier recensement général (RGPH3-2002) puisque les spécificités liées au secteur informel ont été prises en compte dans l'appréhension de l'activité. L'activité informelle a alors été définie comme « toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite exercée à titre d'emploi principal par une personne en tant que patron ou à son propre compte ». Les différents indicateurs nécessaires pour analyser l'essor du travail féminin sur un terme assez raisonnable n'ont pas pu tous être calculés de façon désagrégés pour la ville de Cotonou pour la simple raison que la structure de certaines données (de 1979 notamment) ne s'y prêtait pas. En outre, les données sur les revenus et les conditions de travail n'ont pas été collectés par les recensements. L'enquête emploi apparaît donc comme une solution séduisante pour affiner les analyses sur le marché de l'emploi, notamment pour apprécier la discrimination.

Cette base est donc particulièrement intéressante pour plusieurs raisons : D'abord le champ de l'étude qui est identique à celui de ce papier. Ensuite la taille de l'échantillon : 58 103 ménages ont été dénombrés dans les 125 segments, dispersés dans toute l'agglomération. 11 574 personnes (y compris les visiteurs) appartenant à 3001 ménages ont pu

être enquêtées. Cet échantillon a permis d'identifier 8 967 individus de 10 ans et plus, dont 5299 actifs occupés et 301 chômeurs (376 au sens large).

L'enquête emploi est une enquête statistique visant à appréhender l'emploi et les activités économiques des ménages, notamment dans le secteur informel. Il s'agit, en réalité, d'une enquête auprès des ménages de l'agglomération de Cotonou (Aglangandan – Cotonou – Godomey) qui collecte des informations sur l'offre de travail et le mode d'insertion des individus sur le marché du travail.

Le plan de sondage retenu utilisait la technique des enquêtes aréolaires à deux degrés, le premier consistant en un tirage de segments (environ 90% de segments tirés dans Cotonou), et le second sélectionnant des ménages dans ces segments. L'agglomération de Cotonou est définie comme un ensemble d'habitations connexes (Aglangandan et Godomey étant respectivement les localités périphériques qui marquent les limites de Cotonou). À l'intérieur de l'agglomération de Cotonou 125 segments tirés au premier degré proviennent de la base du recensement de la population de 1992 (RGPH-92) qui en compte 464. Il s'agit d'un sondage stratifié avec tirage aléatoire proportionnel à la taille de la population. Au second degré, l'échantillon de ménages a été constitué par tirage aléatoire systématique de ménages sur liste, ces ménages ayant été exhaustivement dénombrés dans l'ensemble des 125 segments.

### **3.2 Les méthodes d'analyse et les indicateurs**

L'étude utilise à la fois des indicateurs descriptifs et des indicateurs de comparaison. Pour identifier les secteurs dans lesquels les femmes sont le plus représentées, il a été calculé les taux...

Les taux d'activités calculés sur plusieurs années ont permis d'apprécier la tendance de l'insertion des femmes sur les trois dernières décennies.

La répartition par âge des actives a permis d'apprécier la tranche d'âge la mieux représentée sur le marché du travail à Cotonou.

Dans ce papier la population en âge de travailler est la population des 10 ans et plus. Est considéré comme chômeur toute personne n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête. L'opérationnalisation du concept de chômage dans la collecte de donnée n'a pas été identique entre le recensement et l'enquête emploi. Alors que le recensement utilise comme période de référence les trois derniers mois précédant l'enquête (voir encadré), l'enquête emploi prend comme référence la semaine précédant la phase de terrain. Cette différence d'option s'explique par les objectifs poursuivis par l'enquête emploi qui cherche à cerner le travail sous toutes ses formes. Le taux d'activité représente le rapport de la population active à la population en âge de travailler. Ce taux d'activité est mesuré en tenant compte non seulement de l'activité principale mais aussi de l'activité secondaire des hommes et femmes enquêtés. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs à la population active.

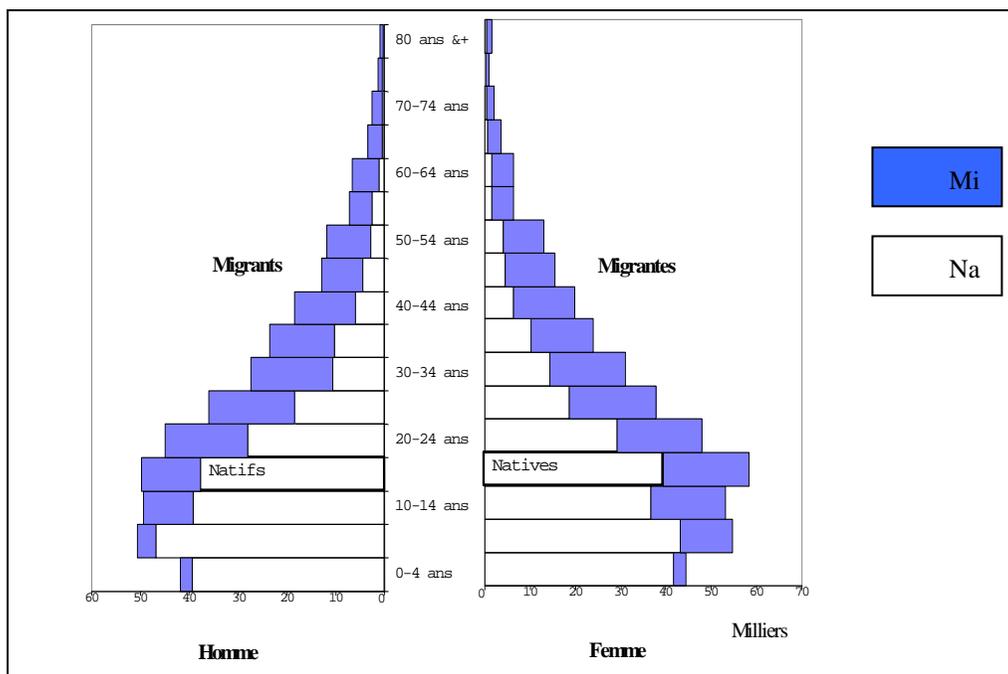
## **4. Résultats**

### **4.1 La situation socio démographique de la ville**

La population des ménages ordinaires de l'agglomération de Cotonou (Aglangandan, Cotonou et Godomey) compte environ 809 300 personnes au dernier trimestre 2001. Cette population est majoritairement féminine puisque les femmes représentent un peu plus de la moitié (52%) de l'ensemble.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 22,8 ans. Une personne sur deux a moins de 20 ans et seulement 3,6% ont plus de 60 ans.

GRAPHIQUE 1 : PYRAMIDE DES ÂGES



Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE

Cet effet est encore plus accentué chez les natifs, dont 64,6% ont moins de 20 ans. On comprend dès lors que l'un des marchés qui préoccupent le plus l'autorité politique soit le marché du travail car le souci majeur d'une population essentiellement jeune est de trouver des activités stables et rémunératrices pour gagner un revenu qui permette de construire une vie de famille.

## 4.2 Le marché du travail à Cotonou

### *Les tendances longues*

L'analyse de l'évolution des taux d'activité au Bénin, indique une baisse globale qui est passée de 67,7% en 1992 à 63,8% en 2002, un relèvement du taux d'activité global des femmes et une structure plus équilibrée de la population active selon le sexe. Si en 2002 on compte 103 hommes actifs pour 100 femmes actives, on en comptait 134 en 1992 et 175 en 1979 pour 100 femmes actives.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ DU BÉNIN (%)  
SELON L'ÂGE ET LE SEXE DE 1992 À 2002

	Années 2002			Année 1992		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Ensemble	63,8	68,3	59,7	67,7	82,3	54,7
10-14 ans	29,5	27,9	31,3	46,5	53	38,9
15-19 ans	49,8	47,5	52,1	63	73,5	52,9
20-24 ans	67,7	70,7	65,5	70,9	87,9	58,2
25-29 ans	78,8	89,0	71,2	74,6	95,2	59,8
30-34 ans	82,4	93,6	72,7	77,8	98,3	61,4
35-39 ans	83,3	94,5	73,6	79,8	99	63,9
40-44 ans	83,5	94,2	73,8	79,9	98,9	63,1
45-49 ans	83,6	94,2	73,8	79,8	98,4	63
50-54 ans	81,4	92,2	71,2	76,6	95,7	59,8
55-59 ans	76,3	85,7	67,1	72,9	89,5	57,4
60 ans et plus	63,7	77,6	52,1	68,7	85,4	45,2
Effectifs (10 ans et plus)	4 439 288	2 100 926	2 338 362	4 333 771	2 211 974	2 121 797
Non Déclaré	345	272	73			

Cet essor du travail féminin au niveau national est confirmé sur la ville de Cotonou par les résultats de l'enquête-emploi de 2001 qui affichent pour les femmes un taux d'activité de 60,9% contre 52,3% en 1992, soit un écart significatif de plus de huit points et ceux du RGPH-2002 qui montrent une faible variation de deux points.

TABLEAU 2: TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES DE 10 ANS ET +

	RGPH-1992*	Enquête emploi (2001)**	RGPH-2002**
Hommes	48,1	58,8	64,1
Femmes	52,3	60,9	54,0
Ensemble	56,7	59,9	58,9

Sources : (\*) Nos calculs et (\*\*) calculs de l'INSAE

L'analyse du statut d'occupation sur les dix dernières années permet de faire quelques constats intéressants : la proportion de femmes, chômeurs ou cherchant leur premier emploi a diminué légèrement, celle des femmes ménagère a diminué considérablement. En outre, la proportion d'élève /étudiante a connu une progression sensible (16,8% à 26,1%) qui pourraient atténuer le constat d'une plus remarquable insertion des femmes sur cette période tout en augurant de l'arrivée prochaine sur le marché du travail urbain d'une nouvelle vague de femme plus outillées pour affronter un marché du travail qui demande une professionnalisation de plus en plus grande.

TABLEAU 3: POPULATION ACTIVE DE COTONOU (%) SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE SEXE EN 1992 ET EN 2002

	1992		2002	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>Effectif</i>	188194	196365	275583	294836
Occupé	65,2	49,7	59,2	49,4
Cherche 1er emploi	2,8	0,8	1,0	0,5
Chômeur	2,6	0,4	0,8	0,3
Ménagère	0,0	31,7	0,0	17,9
Étudiant/Élève	26,2	16,8	33,9	26,1
Retraité	2,9	0,5	2,3	0,6
Rentier	0,3	0,1	0,2	0,1
ND	0,0	0,0	2,7	5,2

Source : RGPH2 et RGPH 3, Cotonou, Nos calculs

En 1992, les femmes occupées à Cotonou étaient essentiellement des indépendants (36%), des apprentis (29,3%) et des salariés permanents (18,6%). Dix ans plus tard, si ces trois statuts dans l'occupation détiennent toujours la palme chez les femmes, on observe une forte croissance de la proportion d'indépendantes (66,3%) et une diminution de la proportion des femmes apprentis (10,1%) et celle des salariées permanentes (8,4%).

TABLEAU 4 : POPULATION ACTIVE DE COTONOU (%) SELON LE STATUT DANS L'OCCUPATION ET LE SEXE EN 1992 ET EN 2002

	1992		2002	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100	100	100	100
Employeur	0,5	0,7	2,9	1,3
Indépendant	43,6	36,0	55,1	66,3
Salarié permanent	13,1	18,6	18,0	8,4
Salarié contractuel	6,3	8,0	8,2	4,7
Membre coopératif	0,2	0,2	0,3	0,1
Aide familiale	5,1	1,8	1,3	8,7
Apprenti	23,0	29,3	13,7	10,1
Autre	8,2	5,4	0,4	0,5

Source : RGPH2 et RGPH 3, Cotonou, Nos calculs

### *Les données actuelles*

Au dernier trimestre 2001, sur une population en âge de travailler (individus de 10 ans et plus) de 617 500 personnes, l'agglomération de Cotonou compte 368 100 actifs (chômeurs ou au travail), soit un taux d'activité de 59,6%. Contrairement à ce que l'on observe dans les pays développés et dans la plupart des pays en développement, le taux d'activité des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes (60,6% contre 58,5%), ce qui s'explique par leur présence plus massive aux âges extrêmes (en-deçà de 30 ans et au delà de 55 ans). L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant avec 14 300 enfants de 10 à 14 ans concernés. *Les filles sont deux fois plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 19,5% et 8%.*

Le taux de chômage, au sens du BIT, est relativement faible : il touche 5,5% des actifs, soit 20 400 personnes. Légèrement plus élevé chez les hommes (6,3%) que chez les femmes (4,9%), il croît fortement avec le niveau d'étude, en passant de 2,4% chez ceux qui n'ont pas été à l'école à 12% chez ceux qui ont suivi le cycle universitaire, montrant que le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage (Domingo et Adjikpé, 2002).

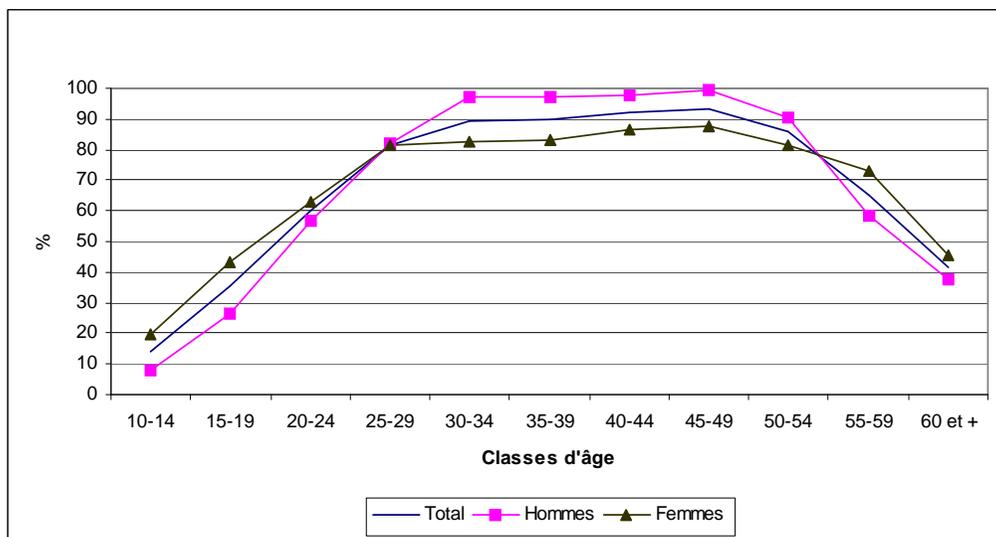
Au dernier trimestre 2001, l'agglomération de Cotonou comptait 347 600 actifs occupés. Domingo et Adjikpé (2002) regroupent ces actifs en trois pôles d'activité où les structures d'emploi, les revenus et les conditions de travail sont très contrastés :

- en premier lieu, le secteur public et parapublic (administrations et entreprises publiques), qui emploie respectivement 21 900 et 7 500 salariés, soit 8,5% des actifs occupés. Il absorbe plus de 60% des emplois salariés qualifiés, de niveau scolaire élevé et dont l'emploi est très stable : l'ancienneté moyenne est de 9 ans. Le revenu dans le secteur public occupe le haut de la hiérarchie salariale (89 000 FCFA par mois dans l'administration et 122 000 FCFA dans les entreprises publiques contre 37 000 FCFA en moyenne), et les prestations sociales sont plus répandues ;
- en second lieu, le secteur des entreprises privées formelles et le secteur social, qui regroupent 11,2% de la main-d'œuvre. Ses caractéristiques se rapprochent partiellement de celles des entreprises « modernes » des pays industrialisés. Si le taux de salarisation atteint 81% dans les entreprises privées formelles, contre 25% en moyenne, à peine 13,5% des effectifs travaillent dans des établissements de plus de 100 personnes et le taux d'affiliation à la couverture sociale est inférieur à 15%. Il convient de noter le faible poids de l'emploi industriel dans ce secteur, qui compte seulement pour 16%, une proportion inférieure à celle du secteur informel, le reste étant concentré dans le commerce et les services. Par bien des aspects (qualification, ancienneté, revenu, protection sociale), la main-d'œuvre de ce secteur occupe une place intermédiaire entre le secteur public et le secteur informel. L'ancienneté moyenne dans l'emploi est inférieure à 6 ans, et les salaires se situent nettement en-deçà de ceux du public (67 000 FCFA). C'est en revanche le secteur où la durée du travail est la plus longue, avec plus de 48 heures par semaine ;
- Enfin, le secteur des entreprises privées informelles, constitue de très loin le premier pourvoyeur d'emploi, avec environ 279 000 personnes en activité, soit 80% des actifs occupés. La taille des établissements est très faible (88% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, 51% d'auto-emploi), et les conditions d'activité extrêmement précaires. L'emploi informel est avant tout constitué d'activités de commerce et de services, avec toutefois près de 20% dans les unités de transformation. La main-d'œuvre est jeune, faiblement scolarisée, et très féminine (60% de femmes contre 25% dans les autres secteurs). Les revenus et avantages sociaux y sont les plus bas et la protection sociale quasi-inexistante. Avec une moyenne de 26 500 FCFA, pour une durée moyenne de travail de 47 heures par semaine, le revenu mensuel y est à peine équivalent au salaire minimum en vigueur (25 000 FCFA). C'est dans le secteur informel où le sous-emploi sévit avec le plus d'acuité.

### ***L'activité des femmes***

La capitale économique béninoise se caractérise par un taux d'activité global élevé et des disparités existent selon le sexe et l'âge. Ainsi avant l'âge de 25 ans, 42% des femmes sont actives contre 30% des hommes au même âge. Après 55 ans, plus d'une femme sur deux est active (54%) contre 45% pour les hommes. L'entrée précoce dans la vie active des femmes explique sans doute la sous-scolarisation de ces dernières. En fait entre 25 et 55 ans, le taux d'activité des hommes (94%) est supérieur de 10 points à celui des femmes.

GRAPHIQUE 2 : TAUX D'ACTIVITÉ PAR SEXE ET PAR ÂGE



Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE

En outre, les femmes actives passent en moyenne 21 heures par semaine à effectuer des tâches domestiques en plus de leur emploi, soit plus que les inactives avec 14 heures en moyenne. En fait, les femmes ayant un travail et les chômeuses effectuent presque autant de travaux domestiques (21h et 20h).

TABLEAU 5 : TAUX D'ACTIVITÉ PAR SEXE ET PAR ÂGE

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	total
Hommes	40,1	97,7	60,7	58,5
Femmes	49,0	84,5	64,5	60,6
Total	44,8	90,8	62,6	59,6

Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE.

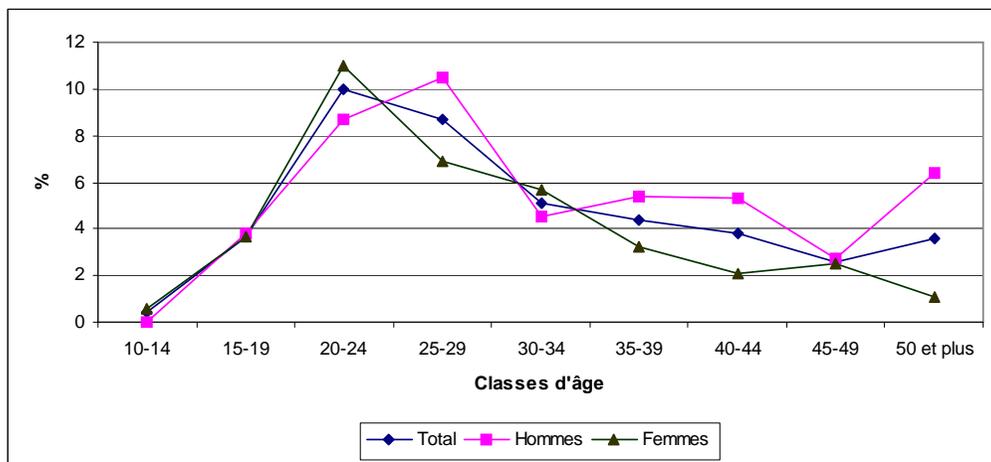
Le tableau révèle que c'est le groupe d'âge des 30-49 ans qui est le plus représenté sur le marché du travail à Cotonou et que, quel que soit l'âge considéré, la plupart des femmes se prennent en charge.

L'analyse de l'inactivité montre qu'en majorité (71,2%), les inactifs sont des jeunes en cours de scolarité et non pas les femmes au foyer qui représentent moins de 10%. C'est d'ailleurs ce qui justifie la différence observée dans le temps moyen consacré par chaque catégorie de femme aux activités domestiques. En effet, les scolaires consacrent moins de temps aux travaux domestiques que les autres catégories de femmes. Dans plus de 90% des cas, ces inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille. Dans le cas des femmes inactives, elles sont sans doute prises en charge par leur conjoint ou par elle-même grâce à des activités secondaires.

## Le chômage

À Cotonou, le taux de chômage au sens du BIT est peu élevé, il concerne plus d'un actif sur vingt (5,5%). Un point et demi séparent les hommes des femmes. Le taux de chômage le plus élevé se situe dans la tranche des 20-24 ans mais c'est en fin de vie active, en particulier pour les hommes, que l'on remarque une augmentation des personnes à la recherche d'un emploi.

GRAPHIQUE 3 : TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE ET PAR ÂGE



Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE

TABLEAU 6 : TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE ET PAR ÂGE

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	8,1	4,6	6,4	6,3
Femmes	6,7	3,7	1,1	4,9
Total	7,3	4,2	3,6	5,5

Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE

L'enquête emploi a permis de découvrir que le taux de chômage tend à croître avec le niveau d'étude. Ainsi, le chômage touche 2,4% des actifs qui n'ont pas été à l'école, 4,4% pour ceux ayant fréquenté le primaire, 6,8% chez ceux qui ont le niveau collège, 7,7% pour les secondaires et enfin ce sont les actifs ayant suivi un enseignement supérieur qui sont les plus touchés avec un taux de chômage de 12% : *On comprend donc que si les femmes qui ont un niveau élevé ont plus de chance d'obtenir des emplois relativement bien rémunéré, elles sont en même temps celles qui sont le plus affecté par le chômage et le sous emploi.*

Les chômeurs sont majoritairement des hommes (53,3% des chômeurs). Ils sont principalement jeunes, puisque 60,3% ont moins de 30 ans, et 82,5% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est élevé, 42,2% ont été au-delà de l'école primaire et 22,9% ont suivi un enseignement dans le supérieur. On distingue deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les « primo-demandeurs ») et ceux qui ont perdu leur emploi (« anciens occupés »). 40% des chômeurs sont des primo-demandeurs. S'il existe donc une discrimination à l'entrée du marché du travail, cette discrimination n'est sans doute pas dirigée contre la femme, même si une analyse qualitative des emplois occupés par les femmes de Cotonou le laisse transparaître.

**Secteur de prédilection et branche d'activité des femmes de Cotonou**

TABLEAU 7 : STRUCTURE DES EMPLOIS PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL (EMPLOI PRINCIPAL)

Secteur institutionnel	Effectif	Répartition %	Age moyen (années)	Proportion de femmes %	Proportion de migrants %	Années d'études réussies	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	21 900	6,3	41,7	24,8	71,4	12,2	9,3
Entreprises publiques	7 500	2,2	38,7	26,2	54,8	11,6	8,4
Entreprises privées formelles	34 400	9,9	35,9	27,0	61,0	10,4	5,6
Entreprises privées informelles	279 000	80,3	31,4	60,2	54,2	4,1	6,5
Entreprises associatives	4 600	1,3	32,6	18,9	53,2	9,1	4,9
Total	347 600	100	32,7	53,4	56,0	5,4	6,6

Source : Enquête Emploi 2001, Cotonou, calculs INSAE

On note donc que les femmes sont majoritairement dans l'informel (60,2%). Or ce secteur malgré son dynamisme<sup>3</sup> de ces dernières années ne peut pas être considéré comme pourvoyeur d'emplois stables. Les emplois dans le secteur informel sont caractérisés par une très grande précarité.

C'est donc un secteur offrant essentiellement des emplois précaires qui occupe une proportion importante des femmes actives de la ville de Cotonou.

L'analyse des différentes branches de production révèle également que les femmes occupées interviennent en grande majorité dans les activités liées au secteur tertiaire (58,4% dans le commerce et la restauration et 25,2% dans les autres services). Ceci est la conséquence directe de la forte proportion de femmes occupées par l'informel dont le commerce et la restauration constitue une branche de prédilection. Cela est également lié à la nature de la ville : « la ville de Cotonou est plus animée quotidiennement par le commerce et la restauration (43%) suivi des autres services (22,4%) et des activités relatives à l'industrie. » (Zounon et Ahovery, 2002, p.183).

TABLEAU 8 : RÉPARTITION (%) DES ACTIFS OCCUPÉS SELON LA PROFESSION ET LE SEXE

	Masculin	Féminin
Total	100,0	100,0
Agriculture Pêche Chasse	0,5	0,1
Industrie Extractive	1,7	0,1
Industrie Manufacturière	20,7	14,5
Eau Électricité Gaz	0,4	0,0
Bâtiment Travaux Publics BTP	10,4	0,3
Commerce et Restauration	28,6	58,4
Transport et Communication	16,0	0,9
Banque et Assurance	0,8	0,5
Autres services	20,8	25,2

Source : RGP3-2001, Nos calculs

<sup>3</sup> Ainsi en 2000-2001, huit emplois sur dix créés dans l'année l'ont été dans le secteur informel, tandis que le secteur privé formel n'y contribuait que pour environ 14% des emplois et le secteur public pour moins de 6% des emplois créés cette même année.

La préférence (forcée ?) des femmes pour les professions liées au secteur tertiaire et qui apparaissent en même temps comme les professions les moins bien rémunérées, les plus précaires parce que plus informelles s'explique aussi par les rôles sexuels assignés pendant le processus de socialisation et perpétués par les pratiques sociales et familiales qui ont tendance, dans les milieux africains en général, et au Bénin en particulier à prolonger les attributions sociales et familiales des femmes sur le marché du travail (Comoe, 2003). Cette spécialisation des femmes est selon (Lindsay, 1980) et (Henshall, 1991) une donnée constante dans de nombreuses sociétés, même celles où la participation de la femme au marché du travail est importante. Lors de leur insertion au marché du travail, les femmes doivent rencontrer de nombreux stéréotypes sexuels que Anker (1998) classe en stéréotypes positifs (qui facilitent l'accès des femmes à certains postes) et en stéréotypes négatifs qui ont pour effet d'exclure les femmes de certains domaines d'activité. On retrouve dans le premier groupe, la présentation physique, la plus grande dextérité manuelle et l'honnêteté alors que le second groupe de stéréotypes recouvre, l'absence de force physique des femmes, leur faible capacité à pratiquer la science et les mathématiques, leur incapacité à faire face aux dangers et enfin leur plus grande disponibilité à exercer les travaux monotones, à accepter de faibles salaires et leur intérêt pour les travaux domestiques. En privilégiant les constructions sociales autour du sexe, les théories du genre permettent non seulement de comprendre pourquoi les femmes ont tendance à avoir un capital humain faible mais surtout les raisons de leur regroupement dans des secteurs d'activité précaires.

## 5. Conclusion

En conclusion, les dernières années ont vu arriver sur le marché de l'emploi à Cotonou une vague de femmes qui se sont insérées dans la quasi-totalité des secteurs d'activités économiques et des branches d'activité dans la ville. Cet essor du travail féminin cache cependant une forte présence des femmes dans le secteur informel avec toute la précarité des emplois qui y sont associés. En outre, les femmes les plus représentées sur le marché du travail appartiennent à la tranche d'âge 30-49 ans et sont recrutées essentiellement dans le tertiaire, considéré comme le prolongement du rôle social et familial assigné à la femme béninoise. Les questions liées à la discrimination sexuelle ont été limitées aux écarts significatifs ou apparents observés au niveau de quelques indicateurs. Une approche d'analyse pourraient consister à profiter de la disponibilité de la base de donnée de l'enquête emploi pour confirmer ou infirmer l'existence d'une discrimination salariale orientée contre la femme cotoinoise telle qu'elle a été mise en évidence par Dansou (2003) à partir de la recherche des déterminants du salaire.

## Annexe : Concepts et définitions

Étant donné la diversité et la portée des usages auxquels peuvent servir les données relatives aux caractéristiques économiques de la population, il est important de connaître les définitions et les concepts utilisés pour mesurer le phénomène.

Dans le cadre du deuxième recensement général de la population et de l'habitation au Bénin et pour les questions relatives à l'activité.

Les données sur les caractéristiques économiques du troisième recensement ont été collectées sur la population de 6 ans et plus, au lieu de 10 ans et plus en 1992 et 1979. À part cette extension aux enfants de 6 à 9 ans, le contenu des informations recueillies n'a pas fondamentalement varié. Mais, ont été ajoutées la saisie des actifs selon le secteur formel (d'État ou privé) et informel ainsi que celle de l'activité antérieure des chômeurs ayant déjà travaillé une fois auparavant.

Les trois derniers mois précédant le recensement de février 2002 constituent la période de référence et le travail de référence est l'occupation d'au moins une semaine de façon continue ou non au cours de ces trois derniers mois.

*Population active* : est considérée comme active toute personne de dix ans ou plus occupée ou en chômage ou cherchant un emploi pour la première fois.

*Occupé* : est occupée « toute personne ayant travaillé au moins une semaine pendant la période de référence ». Il est à remarquer que les apprentis sont des personnes occupées.

*Chômeur* : « toute personne restée sans travail pendant la période de référence mais qui a travaillé auparavant et est à la recherche d'un emploi » ou bien « toute personne n'ayant jamais travaillé et cherchant de l'emploi pour la première fois ». Dans ce dernier cas, on parlera de *chômeur à la recherche du premier emploi*.

*Population inactive* : est considérée comme inactive toute personne ayant le statut de ménagère, d'élève ou étudiant, de retraité ou de rentier.

*Ménagère* : c'est la femme qui s'est occupée uniquement des travaux ménagers et des enfants sans rémunération.

*Élève ou étudiant* : ce sont des personnes fréquentant régulièrement un établissement scolaire ou universitaire et qui n'ont aucune activité professionnelle.

*Retraité* : ce sont des personnes qui ont cessé de travailler pour une raison d'âge avancé et qui n'entendent pas reprendre une activité.

*Rentier* : Est considérée comme rentier toute personne disposant d'une fortune personnelle qui lui permet de vivre sans travailler. Remarque : un retraité ou un rentier qui a aidé un parent dans son travail ou qui a exercé une autre activité qui lui rapporte des revenus sera considéré comme occupé. C'est aussi le cas des retraités qui font du commerce ou qui s'occupent des travaux agricoles.

*Profession exercée* : l'occupation principale est l'activité qui a le plus occupé la personne considérée pendant la période de référence.

*Statut dans la profession* : la situation d'une personne active par rapport à sa profession pendant la période de référence.

*Branche d'activité* : se rapporte à l'activité de l'établissement dans lequel une personne active a travaillé pendant la période de référence.

*Secteur informel* : c'est l'ensemble des unités de production dont l'activité est informelle.

*Activité informelle* : a été définie comme informelle pour la collecte au titre du RGPH3 toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite exercée à titre d'emploi principal par une personne en tant que patron ou à son propre compte. L'enregistrement se réfère à l'inscription à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), au Registre de Commerce ou à l'Office Béninois de la Sécurité Sociale (OBSS).

Les indicateurs ont le même contenu et sont calculés de la même façon qu'en 1979 et 1992. Mais, il a été jugé nécessaire avec la disponibilité des informations sur le secteur formel et informel de calculer également un taux de chômage rapporté au seul secteur formel sous l'hypothèse que les demandeurs d'emploi sont beaucoup plus attirés vers le secteur formel. On aurait ainsi une mesure plus adéquate du déficit d'offre d'emploi du secteur formel.

**BIBLIOGRAPHIE**

- ANKER R., 1998. « Gender and jobs : sex segregation of occupations in the world, ILO, Geneva. », pp 444
- COMOE Élise, Fiédin, 2003. « Genre, migration et insertion dans le marché du travail urbain en Cote d'Ivoire : vers une double discrimination des femmes migrantes », Université de Montréal.
- DANSOU Blandine, 2003. « Discrimination salariale sur le marché du travail au Bénin : un essai de mesure », mémoire de maîtrise en Économie, FASEG, Université d'Abomey Calavi.
- DOMINGO Marius, Edmond ADJIKPE, 2002. « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Cotonou », INSAE, Septembre 2002.
- HENSHALL J.D., 1991. *Women and development in the Third World*, London ; Routledge, New York.
- LINDSAY, 1980. *Comparative perspectives of third world women : the impact of race, sex and class*. New York Praeger, 318 p.
- ZOUNON, K. Jean et Élise C. AHOVEY, 2003. « Caractéristiques économiques de la population au Bénin », INSAE, Bénin.